

Eau. Des unités de pompage modernisées

30 septembre 2015



Lundi, la réunion de lancement et de planification des travaux entre le Syndicat mixte des eaux du Bas-Léon, maître d'ouvrage délégué, les collectivités concernées, le maître d'oeuvre (Cabinet Bourgois) et l'entreprise de travaux (la Société Feljas et Masson) s'est tenue à Kernilis.

L'arrêt de l'extraction du maërl des Glénan, utilisé pour la minéralisation et la neutralisation de l'eau, a conduit le Syndicat mixte des eaux du Bas-Léon à étudier des solutions alternatives à son utilisation. En effet, les eaux brutes captées sur le territoire sont très agressives, sans traitement les métaux présents dans les réseaux, peuvent affecter la durée de vie des équipements comme les chauffe-eau.

Travaux imminents

Ainsi, les études et la concertation avec les collectivités concernées, démarrées par le syndicat en 2010, ont abouti à la consultation des entreprises fin 2014 : la société Feljas et Masson a été retenue et démarrera les travaux, ces prochains jours, dans sept collectivités : Coat-Méal, Kernilis, Landéda, Ploudaniel, Plouguin, Plouvien, Syndicat des eaux de Saint-Pabu. À noter que certaines communes, lorsque le débit de leur captage le permet, profitent de ces travaux pour augmenter leur capacité de pompage, désormais permise par la diminution des concentrations en nitrates dans les eaux souterraines. Parallèlement, une étude patrimoniale et tarifaire a été initiée sur les réseaux d'alimentation en eau potable. Elle doit permettre aux communes d'améliorer la connaissance de leur réseau et de mieux programmer leur renouvellement. Elle devra, notamment, préciser le juste prix de l'eau à atteindre pour intégrer le renouvellement du patrimoine. Le coût de l'opération s'élève à 2,3 millions d'euros HT, subventionné pour un tiers ; le solde reste à charge des collectivités.